

Communication de la Commission conformément à l'article 16, paragraphe 4, du règlement (CE) n° 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté

Obligations de service public portant sur des services aériens réguliers

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2009/C 54/05)

État membre	Irlande
Liaison concernée	Galway/Mina — Árainn, Inis Meáin/Oírr, dans les deux sens
Date d'entrée en vigueur des obligations de service public	Date de publication du présent avis
Adresse à laquelle le texte et l'ensemble des informations et/ou documents pertinents se rapportant à l'obligation de service public peuvent être obtenus	Mrs Bairbre Ní Ghoill Department of Community Rural and Gaeltacht Affairs Na Forbacha Galway IRELAND Courriel: bgill@pobail.ie Site web: www.pobail.ie Tél.: +353 91 503736 Fax: +353 91 503750